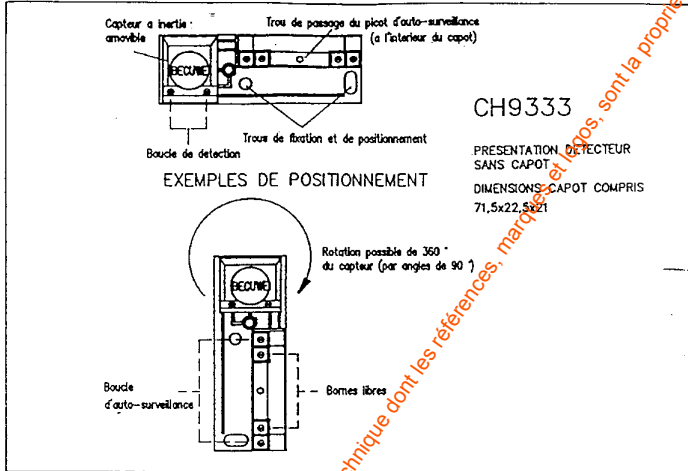


**NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEUR DE CHOCS, A INERTIE**

CH9333

**ISHEMA DESCRIPTIF****II GENERALITES**

Les détecteurs, quel que soit leur type, doivent toujours être fixés sur la structure à protéger, de manière à ce que le marquage "BECUWE" soit normalement en vue de face.

Une rotation des détecteurs est cependant possible autour de leur(s) axe(s) sur 360°, (voir schéma descriptif), permettant ainsi différentes positions de montage.

III RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA POSE

Pour obtenir une homogénéité de sensibilité dans la boucle de détection, il faut :

- Eviter de constituer des boucles de plus de 12 capteurs par platine d'analyse, bien qu'en théorie le nombre soit illimité. La boucle acceptera par contre, un nombre illimité de détecteurs d'ouverture magnétique (par exemple, quel que soit leur type.

- Choisir autant que possible des structures de montage identiques pour l'ensemble des détecteurs communs à une même platine d'analyse, ceci dans un but de convivialité de l'installation vis-à-vis de la maintenance.

- Ne pas installer les détecteurs directement sur les structures soumises à des chocs violents et répétés (par exemple les portes et les fenêtres), mais plutôt sur des surfaces fixes telles que chambranles de portes ou de fenêtres, murs, coffre-forts etc.

NOTA : de part son installation, c'est le détecteur le plus sensible aux chocs qui déterminera le réglage moyen de sensibilité sur la platine d'analyse, et par conséquent, la sensibilité de l'ensemble d'une même boucle.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation du détecteur devra s'effectuer **IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE** (et si possible par vissage en fonction du support) :

- sur support bois après encollage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET)
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHDORSEAL (FRAMET).

Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

IV RACCORDEMENT ELECTRIQUE

La boucle de détection est matérialisée par les bornes repérées 1 et 2 qui sont à connecter en série dans la boucle de détection de la platine d'analyse.

Les repérages 3 et 6 sont portés sur le bornier de raccordement d'auto-surveillance.

Les bornes repérées 4 et 5 sont libres.

La connexion de ces détecteurs ne peut être réalisée que sur une platine d'analyse référence LAP9205 ou LAP9305.

MUNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE

Service des marques NF-A2P

Cedex 64

92052 PARIS LA DEFENSE

FRANCE

REFERENCE	CH9333
N° ATTESTATION NF-A2P	651204-01